

# **Interconnexion France-Espagne par le Golfe de Gascogne Contournement terrestre du canyon de Capbreton**

**Atelier territorial du jeudi 10 décembre 2020**

## **A DISTANCE**

### **Compte-rendu**

#### **I. INFORMATIONS GENERALES**

---

- Participation : en raison du contexte sanitaire lié au covid-19 et afin de maintenir la dynamique engagée avec les parties prenantes l'atelier s'est tenu au format digital uniquement.
- Durée : 2h30 (18h30 – 21h)
- Connexion : solution de visioconférence Zoom. Une permanence technique de connexion a été proposée le jour de l'atelier de 15h à 16h afin de sécuriser la connexion et la prise en main de l'outil pour les participants.
- Mobilisation : Un livret participant a été envoyé aux personnes inscrites 2 jours avant l'atelier. Ce document avait pour objet de présenter les objectifs des ateliers et les tronçons de fuseaux qui seraient analysés en séance avec l'équipe de RTE.
- Objectifs :
  - Présenter les sortants et les apports de l'atelier n°1
  - Présenter les études engagées et poursuivies depuis l'atelier n°1
  - Travailler sur la qualification des premiers fuseaux identifiés
- Intervenants et/ou animateurs de la soirée :
  - Pour RTE : Etienne Serres
  - Pour RTE : Marc Chambily
  - Co-animation des échanges : ETHICS Group
  
  - Pour la CNDP : Walter Acchiardi, garant de la concertation

## **II. DEROULE DE L'ATELIER**

---

- Connexion des participants
- Mot d'accueil du garant de la concertation Walter Acchiardi
- Déroulé de la soirée (AMO ETHICS Group)
- Rappel des objectifs de la soirée
- Rappel de la zone d'étude et du dispositif de concertation déployé
- Présentation des principaux apports de l'atelier du 15 octobre 2020 et des études engagées et poursuivies depuis
- Temps participatif
- Mise en commun des résultats

Retrouvez la vidéo de présentation du projet pour comprendre la reprise de la concertation pour le contournement du canyon de Capbreton : <https://vimeo.com/460593651>

## **III. LES GRANDS TEMPS DE LA SOIREE**

---

### **PROPOS INTRODUCTIFS**

Walter Acchiardi, rappelle son rôle en tant que garant de la concertation et les objectifs de la concertation préalable : des temps d'échanges avec le public qui permettent de débattre des objectifs et caractéristiques principales d'un projet. Il rappelle qu'en tant que garant il participe à l'ensemble des moments forts du projet depuis le début. Il indique que son rôle n'est pas lié au contenu du projet mais à l'écoute du public par sa participation à l'ensemble des réunions publiques, et des ateliers. Il établira courant février à l'issue de cette nouvelle phase de concertation, un bilan de la concertation.

### **1) OBJECTIFS DE L'ATELIER**

Etienne Serres, responsable du projet d'interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne pour RTE, rappelle les objectifs de ce deuxième atelier :

- Analyser les différents atterrages et fuseaux présentés au regard des principes d'élaboration des fuseaux issus de l'atelier n°1 ;
- Identifier les principaux effets prévisibles et mesures d'atténuation d'après la grille d'analyse fournie en amont de l'atelier par RTE ainsi que l'expertise d'usage des habitants.

Les fuseaux proposés seront étudiés et qualifiés au prisme des principes d'élaboration issus de l'atelier 1.

## **2) RAPPEL DU PROJET**

Etienne Serres, rappelle le périmètre de la zone à l'étude pour le contournement du canyon de Capbreton (6 communes concernées) ainsi que les grands temps de concertation du 6 octobre au 21 janvier (2 réunions publiques, 2 ateliers thématiques, des permanences publiques ...), en présentiel et en digital.

Il rappelle que le dispositif de concertation a été complété par une nouvelle permanence digitale organisée le 15 décembre de 09h à 11h ainsi qu'une permanence physique le 16 décembre de 9h à 12h. En outre, une permanence téléphonique a été rajoutée du 14 au 16 Décembre.

Enfin, il rappelle que toute l'information sur le projet est centralisée sur le site internet Inelfe [www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne](http://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne). Une plateforme de concertation accessible depuis le site internet du projet est ouverte depuis le 06 octobre et jusqu'au 21 janvier 2021. Les questions du grand public ainsi que les réponses apportées par l'équipe de RTE y sont publiques.

## **3) RETOUR SUR L'ATELIER DU 15 OCTOBRE**

Etienne Serres rappelle les modalités de l'animation de l'atelier n°1 : deux tables rondes participatives en présentiel et une table ronde virtuelle pour identifier en concertation, les principes d'élaboration du fuseau de moindre impact et compléter les éléments de l'état initial.

L'intervenant rappelle les opportunités à investiguer identifiées en séance...

- Atterrage : SYDEC (station d'épuration) et camp CCAS ;
- Atterrage : Plage / Parking des Casernes au nord de Seignosse (terrain municipal derrière la dune) ;
- Atterrage : Parking de l'Agréou (zone nord du Penon) ;
- Ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg ;
- Passage sur D152 + Boulevard des Cigales (+ voies cyclables) ;
- Projet : Pont de la commune de Capbreton entre le camp CCAS et le camping de la Civelles (voie de désengorgement du centre-ville) .

... ainsi que les éléments de mise à jour de l'état initial permis grâce aux sortants de l'atelier 1 (opportunités d'implantation des ouvrages, zones naturelles, secteurs à enjeux etc.).

Enfin, il rappelle les principes d'élaboration co-construits en séance :

- Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg) ;
- Ménager / préserver les zones naturelles ;
- Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir ») ;
- Eviter de couper les arbres remarquables ;
- Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année ;
- Eviter les zones humides ;
- Eviter les centres bourgs ;
- Privilégier les grands axes circulants ;

- Privilégier l'accotement des routes ;
- Ne pas passer dans le jardin des maisons.

#### **4) LES ETUDES ENGAGEES ET/OU POURSUIVIES DEPUIS LE 15 OCTOBRE**

Etienne Serres rappelle que l'atelier n°1 a permis de compléter et de préciser les enjeux pré-identifiés sur le territoire. Il a également permis d'identifier des opportunités qu'il a fallu investiguer par la suite.

Aussi, le directeur du projet présente les études engagées et poursuivies depuis le premier atelier concernant les atterrages d'une part, et d'autre part, les liaisons souterraines.

##### **CONCERNANT LES ATTERRAGES :**

- Identification des zones à enjeux écologiques au niveau des Casernes (espèces protégées, habitat à enjeux, secteurs anthropisés) ;
- Analyse des sondages géologiques en cours ;
- Faisabilité des passages en sous-œuvre (technique, aménagements nécessaires, planning).

##### **CONCERNANT LES LIAISONS SOUTERRAINES :**

- Etudes de faisabilités techniques des liaisons souterraines ;
- Encombrements du sous-sol (Demandes de Renseignements auprès des autres concessionnaires – eaux, gaz, électricité, assainissements etc.) ;
- Faisabilité des franchissements des cours d'eau ;
- Échanges avec les gestionnaires des voiries.

#### **5) TEMPS CONTRIBUTIF (60')**

Les participants ont été répartis en deux tables virtuelles d'animation. Par cycles de 30 minutes, l'ensemble des secteurs a été traité : les atterrages (Nord et Sud) et le tronçon central.

Toutes les opportunités de passage pour la liaison et pour les atterrages ont été étudiées et qualifiées au prisme des principes édictés pendant l'atelier 1. Pour ce faire, un tableau d'analyse était complété en direct au regard des échanges de la table pour chaque fuseau proposé. Pour chaque tronçon analysé se rapporte un indice : **Y** oui, le fuseau répond au principe, **X** non, le fuseau ne répond pas au principe, **≈** le principe est partiellement pris en compte, **O** ne s'applique pas.

Au changement de table, les participants ont été invités à compléter, confirmer et/ou informer le contenu des tableaux d'analyse rempli par le premier groupe.

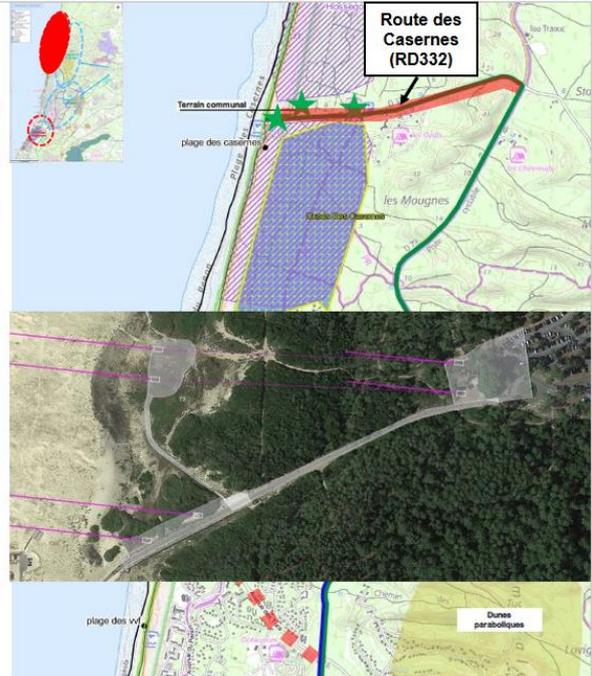
De retour en plénière, les travaux de chaque table ont été mis en commun et discutés. Toutes les contributions des participants ont été notées et seront étudiées pour envisager le fuseau de moindre impact qui sera proposé au Préfet.

Ci-dessous sont rapportés les tableaux d'analyse remplis en séance avec les participants.



# ATTERRAGE

| Principes atelier#1  | Tronçon « Les Casernes »   |
|--|--|
| Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg) | ✓  |
| Ménager / préserver les zones naturelles   | ✓ Zones naturelles proches identifiées mais évitées<br>Habitats sensibles entre la pisciculture et le parking à vélos  |
| Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)              | ✓  |
| Eviter de couper les arbres remarquables   | ✓  |
| Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année  | ✓ Pas d'habitations à l'année dans la zone (pondération nécessaire)<br>Souhait de certains participants : forte pondération du principe d'éloignement des zones habitées |
| Eviter les zones humides   | ✓  |
| Eviter les centres bourgs  | ✓ Belle route d'accès  |
| Privilégier les grands axes circulants   | ✓ Sauf points particuliers de l'étude de détail à venir  |
| Ne pas passer dans le jardin des maisons   | ✓  |



|  | ELEMENTS           | EFFETS   | REDUCTION  |
|--|--------------------|--|--|
| Principaux effets et mesures d'atténuation | HABITATS NATURELS  | Zones Naturelles (ZN) : dégradations                             | ZN : respect des emprises, restauration<br>ZN : balisage de la zone, reconstitution du couvert végétal<br>ZN : restauration de la zone bétonnée de l'ancienne pisciculture                                 |
|  | ACTIVITES HUMAINES | Problématique de l'accès à la plage                              | PKG VELO : pédestre / cyclo > maintien d'un accès plage<br>> étude d'un accès temporaire à la plage<br>PKG A VELO : zone sableuse identifiée pour l'atterrage > place supplémentaire pour zone de stockage |
|  | CIRCULATION        | Gêne à la circulation pendant la phase de travaux (100m/semaine) | Alternats pendant la phase travaux   |



# ATTERRAGE

| Principes atelier#1  | Tronçon « Le Penon (avenue de la Marquèze) »  |
|--|---|
| Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg) | ✓   |
| Ménager / préserver les zones naturelles   | ✓ Hors zones naturelles   |
| Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)              | ✓ Réhabilitation parking dans le cadre du programme Seignosse 2030 à prendre en compte  |
| Eviter de couper les arbres remarquables   | ✓   |
| Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année  | ✗ Av. de la Marquèze > vigilance voie étroite et gêne à la circulation<br>Zone résidentielle<br>Bruits travaux<br>Passage immeubles |
| Eviter les zones humides   | ✓   |
| Eviter les centres bourgs  | ✓   |
| Privilégier les grands axes circulants   | ✗ Av. de la Marquèze  |
| Privilégier l'accotements des routes   | ✓ Sauf points particuliers de l'étude de détail à venir   |
| Ne pas passer dans le jardin des maisons   | ✓   |



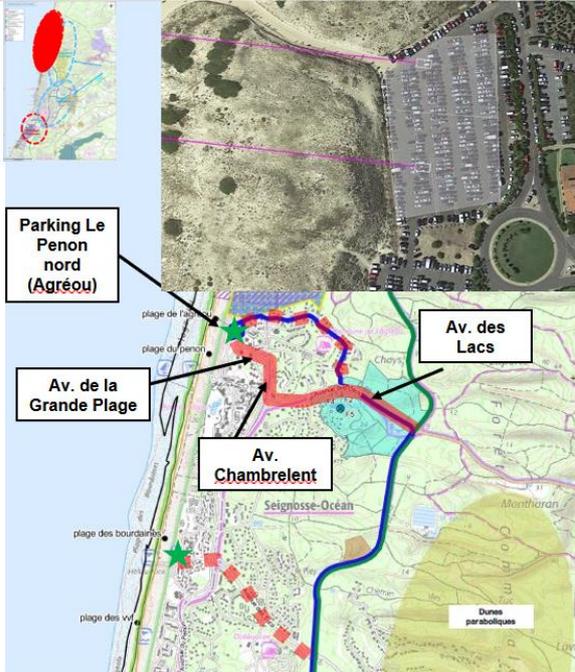
Interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne  
Contournement du Gouf de Capbreton - Compte-Rendu de l'atelier du 10 décembre 2020

|  | ELEMENTS           | EFFETS  | REDUCTION   |
|--|--------------------|---|---|
| Principaux effets et mesures d'atténuation | ACTIVITES HUMAINES | Gênes pour les activités à l'année (commerces, loisirs, tourisme) | Prise en compte les activités à l'année   |
|  | CIRCULATION        | Gêne à la circulation pendant la phase de travaux (100m/semaine)  | Alternats pendant la phase travaux  |
|  | HUMAIN             | Gêne travaux pour les habitants à l'année (bruit, vibrations)     | Respect des horaires de chantier (cf. Arrêtés Préfectoraux)<br>Problématique des vibrations > étude sur la qualité de sols (zone construite sur du sable) |



## ATTERRAGE

| Principes atelier#1  | Tronçon « Le Penon Avenue des Lacs »  |
|--|---|
| Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg) | ▼   |
| Ménager / préserver les zones naturelles   | ▼   |
| Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)              | ▼ Av. Chambrelent projet aménagement dans le moyen terme (zone commerciale en retrait de la mer et modernisée) > à vérifier |
| Eviter de couper les arbres remarquables   | ▼   |
| Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année  | ≈ Moins de résidentiel que sur l'Av. de la Marquèze   |
| Eviter les zones humides   | ▼   |
| Eviter les centres bourgs  | ▼   |
| Privilégier les grands axes circulants   | ≈ Route plus large que la Marquèze  |
| Privilégier l'accotements des routes   | ▼ Sauf points particuliers de l'étude de détail à venir   |
| Ne pas passer dans le jardin des maisons   | ▼   |

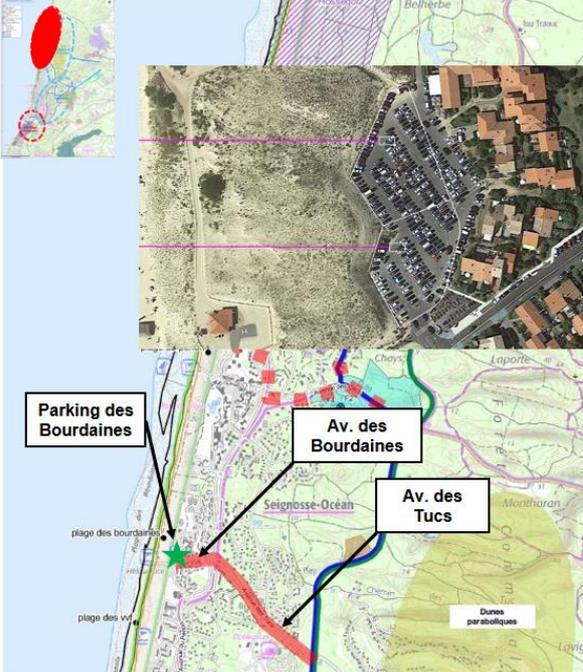


|  | ELEMENTS           | EFFETS   | REDUCTION   |
|--|--------------------|--|---|
| Principaux effets et mesures d'atténuation | ACTIVITES HUMAINES | Gênes pour les activités (commerces, loisirs, tourisme)          | Prise en compte les activités à l'année<br>Garantir l'accès à la plage  |
|  | CIRCULATION        | Gêne à la circulation pendant la phase de travaux (100m/semaine) | Alternats pendant la phase travaux  |
|  | HUMAIN             | Gêne travaux pour les habitants à l'année (bruit, vibrations)    | Respect des horaires de chantier (cf. Arrêtés Préfectoraux)<br>Problématique des vibrations > étude sur la qualité de sols (zone construite sur du sable) |

Interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne  
Contournement du Gouf de Capbreton - Compte-Rendu de l'atelier du 10 décembre 2020



## ATTERRAGE



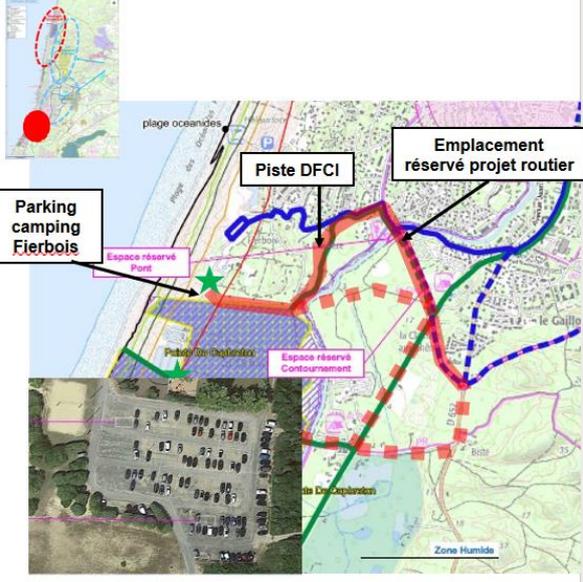
| Principes atelier#1  | Tronçon « Les Bourdaines » |   |
|--|----------------------------|---|
| Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg) | ✓                          |   |
| Ménager / préserver les zones naturelles   | ✓                          | Vigilance nappes phréatiques  |
| Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)              | ✗                          | Réhabilitation des Bourdaines (anciens tennis, aire de fitness) à court terme                                 |
| Eviter de couper les arbres remarquables   | ✓                          |   |
| Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année  | ✗                          | Habitation dense à proximité de la zone d'atterrage / habitations à l'année<br>Plus d'habitations qu'au Penon |
| Eviter les zones humides   | ✓                          |   |
| Eviter les centres bourgs  | ✓                          |   |
| Privilégier les grands axes circulants   | ✓                          |   |
| Privilégier l'accotements des routes   | ✓                          | Sauf points particuliers de l'étude de détail à venir   |
| Ne pas passer dans le jardin des maisons   | ✓                          |   |

Projet d'interconnexion électrique golfe de Gascogne Contournement terrestre du canyon de Capbreton  
Atelier # 2 le 10 décembre 2020 [100% digital]

|  | ELEMENTS           | EFFETS   | REDUCTION  |
|--|--------------------|--|--|
| Principaux effets et mesures d'atténuation | ACTIVITES HUMAINES | Gêne pour les activités (commerces, loisirs, tourisme)           | <b>Garantir l'accès à la plage : OK</b>  |
|  | CIRCULATION        | Gêne à la circulation pendant la phase de travaux (100m/semaine) | <b>Alternats pendant la phase travaux</b>  |
|  | HUMAIN             | Gêne travaux pour les habitants à l'année (bruit, vibrations)    | <b>Respect des horaires de chantier (cf. Arrêtés Préfectoraux) et vigilance vibrations</b>   |
|  | MILIEU PHYSIQUE    | Dégradation ouvrage dû au recul du trait de côte                 | <b>ENVIRO : vigilance recul du trait de côte &gt; prise en compte des données existantes</b> |



## ATTERRAGE



| Principes atelier#1  | Tronçon « Fierbois /projet routier » |  |
|--|--------------------------------------|--|
| Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg) | ✓                                    | Emprunte une piste DFCI  |
| Ménager / préserver les zones naturelles   | ✓                                    |  |
| Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)              | ✓                                    | Projet d'une passerelle, voie de contournement sur le <u>Boudigau</u>                                    |
| Eviter de couper les arbres remarquables   | ✓                                    |  |
| Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année  | ✓                                    | On passe derrière les habitations<br>Passage dessert accès lotissement clairière aux chênes (2 semaines) |
| Eviter les zones humides   | ✓                                    |  |
| Eviter les centres bourgs  | ✓                                    |  |
| Privilégier les grands axes circulants   | O                                    | N'emprunte pas des grands axes mais s'insère dans un emplacement réservé                                 |
| Privilégier l'accotements des routes   | ✓                                    | Sauf points particuliers de l'étude de détail à venir  |
| Ne pas passer dans le jardin des maisons   | ✓                                    |  |

**Interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne**  
**Contournement du Gouf de Capbreton - Compte-Rendu de l'atelier du 10 décembre 2020**

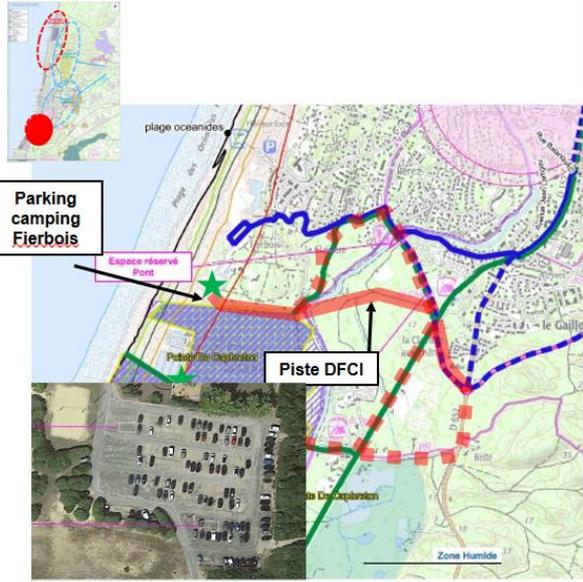
|  | ELEMENTS           | EFFETS   | REDUCTION   |
|--|--------------------|--|---|
| Principaux effets et mesures d'atténuation | ACTIVITES HUMAINES | Gênes activités tourisme (camping)                               | Impératif de travaux en dehors des périodes d'activités du camping > signature d'une convention amiable pour la réalisation des travaux et la présence de la liaison dans le temps (camping EDF)          |
|  | CIRCULATION        | Gêne à la circulation pendant la phase de travaux (100m/semaine) | Alternats pendant la phase travaux (rue du Barrat)<br>Garantir l'accès à lotissement de la clairière aux chênes pour les riverains  |
|  | HUMAIN             | Gêne travaux pour les habitants à l'année (bruit, vibrations)    | Respect des horaires de chantier (cf. Arrêtés Préfectoraux) et vigilance vibrations   |
|  | MILIEU PHYSIQUE    | Dégradations de l'ouvrage  | Vigilance recul du trait de côte > études d'après les données existantes > trait de côte à 100 ans envisager recul de la chambre de jonction<br>Vigilance sur remontées de nappes phréatiques > à étudier |



## ATTERRAGE

| Principes atelier#1  | Tronçon « Fierbois / DFCI »   |
|--|---|
| Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg) | ✓ Emprunte une piste DFCI<br>Forage dirigé pour passer sous le Boudigau |
| Ménager / préserver les zones naturelles   | ✓   |
| Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)              | ✓   |
| Eviter de couper les arbres remarquables   |   |
| Eloigner le chantier d'atterrissage des habitations occupées à l'année                                     | ✓ Pas de gêne rue du Barrat<br>Accès lotissement ok                     |
| Eviter les zones humides   | ✓   |
| Eviter les centres bourgs  | ✓   |
| Privilégier les grands axes circulants   | ✓   |
| Privilégier l'accotements des routes   | ✓   |
| Ne pas passer dans le jardin des maisons   | ✓   |

Projet d'interconnexion électrique golfe de Gascogne Contournement terrestre du canyon de Capbreton  
 Atelier #2 le 10 décembre 2020 [100% digital]



parking camping Fierbois

Espace réservé Pont

Piste DFCI

|  | ELEMENTS           | EFFETS   | REDUCTION  |
|--|--------------------|--|--|
| Principaux effets et mesures d'atténuation | ACTIVITES HUMAINES | Gênes activités tourisme (camping)                               | Impératif de travaux en dehors des périodes d'activités du camping > signature d'une convention amiable pour la réalisation des travaux et la présence de la liaison dans le temps (camping EDF) |
|  | CIRCULATION        | Gêne à la circulation pendant la phase de travaux (100m/semaine) | Accès plage OK   |
|  | HUMAIN             | Gêne travaux pour les habitants à l'année (bruit, vibrations)    | Garantir l'accès à lotissement de la clairière aux chênes pour les riverains<br>Respect des horaires de chantier (cf. Arrêtés Préfectoraux) et vigilance vibrations                              |
|  | ENVIRONNEMENT      | Dégradations habitats naturels                                   | Balissage et respect du balissage  |

Interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne  
Contournement du Gouf de Capbreton - Compte-Rendu de l'atelier du 10 décembre 2020

**Rte** **ATTERRAGE**

| Principes atelier#1  | Tronçon « Station d'épuration / piste cyclable »  |
|--|---|
| Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg) | ✓   |
| Ménager / préserver les zones naturelles   | ✓   |
| Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)              | ≈ Devenir de la station d'épuration (évolution) > à prendre en compte dans l'analyse de la faisabilité d'installation |
| Eviter de couper les arbres remarquables   | ✓   |
| Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année  | ✓ Accès lotissement clairière aux chênes  |
| Eviter les zones humides   | ✓   |
| Eviter les centres bourgs  | ✓   |
| Privilégier les grands axes circulants   | ✓   |
| Privilégier l'accotements des routes   | ✓   |
| Ne pas passer dans le jardin des maisons   | ✓   |

|  | ELEMENTS                          | EFFETS  | REDUCTION  |
|--|-----------------------------------|---|--|
| Principaux effets et mesures d'atténuation | ACTIVITES HUMAINES<br>CIRCULATION | Gênes activités tourisme (fermeture accès plage 8 semaines)<br>Gêne à la circulation pendant la phase de travaux (100m/semaine) | Maintien d'un accès à la station d'épuration pour le SYDEC<br>Déviation de la piste cyclable pendant 8 semaines<br>Maintien de l'accès au lotissement Clairière des chênes pendant les travaux |

**Rte** **ATTERRAGE**

| Principes atelier#1  | Tronçon « Station d'épuration / RD652 »   |
|--|---|
| Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg) | ✓   |
| Ménager / préserver les zones naturelles   | ✓   |
| Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)              | ✓   |
| Eviter de couper les arbres remarquables   | ✓   |
| Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année  | ✓ Domaine viticole et habitations sur la partie amont du chemin de la pointe + accès lotissement au sud |
| Eviter les zones humides   | ✓   |
| Eviter les centres bourgs  | ✓   |
| Privilégier les grands axes circulants   | ✓ Route de Labenne fréquentée   |
| Privilégier l'accotements des routes   | ✓   |
| Ne pas passer dans le jardin des maisons   | ✓   |

|  | ELEMENTS   | EFFETS   | REDUCTION  |
|--|--|--|--|
| Principaux effets et mesures d'atténuation | ACTIVITES HUMAINES<br>CIRCULATION<br>ENVIRONNEMENT | Gênes activités tourisme (fermeture accès plage 8 semaines)<br>Gêne à la circulation pendant la phase de travaux (100m/semaine) - Route de Labenne<br>Recul du trait de côte et de la dune | Maintien d'un accès à la station d'épuration pour le SYDEC<br>Alternats pour accès au camping, au domaine viticole et lotissement au Sud<br>Alternats sur le tronçon impacté<br>Déviation de la piste cyclable pendant 8 semaines<br>Maintien de l'accès au lotissement Clairière des chênes pendant les travaux<br>Intégrer dans les études. Envisager un recul de la chambre de jonction |

Interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne  
Contournement du Gouf de Capbreton - Compte-Rendu de l'atelier du 10 décembre 2020

## LIAISON SOUTERRAINE

| Principes atelier#1  |   | Tronçon « RD 79/ RD 15»   |
|--|---|---|
| Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg) | ✓ | Le plus logique   |
| Ménager / préserver les zones naturelles   | ✓ |   |
| Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)              | ✓ | Ne gêne pas mais concertation à maintenir pour futurs projets                                 |
| Eviter de couper les arbres remarquables   | ✓ |   |
| Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année  |   | Sans objet  |
| Eviter les zones humides   | ✓ |   |
| Eviter les centres bourgs  | ✓ |   |
| Privilégier les grands axes circulants   | ✓ | Attention à la gêne de la circulation – travailler à coté - attention à la saison touristique |
| Privilégier l'accotements des routes   | ✓ | A faire sauf problème particuliers  |
| Ne pas passer dans le jardin des maisons   | ✓ | Evite toutes les maisons  |

## LIAISON SOUTERRAINE

| Principes atelier#1  |   | Tronçon « BD des Cigales / Av. Suzanne Labatut»   |
|--|---|---|
| Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg) | ✓ |   |
| Ménager / préserver les zones naturelles   | ✓ |   |
| Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)              | ✓ |   |
| Eviter de couper les arbres remarquables   | ✓ |   |
| Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année  | 0 |   |
| Eviter les zones humides   | ✓ |   |
| Eviter les centres bourgs  | ≈ | Nombreux commerces<br>Passage à proximité du centre-bourg d'Hossegor (mairie et marché) |
| Privilégier les grands axes circulants   | ✓ | Beaucoup de circulation   |
| Privilégier l'accotements des routes   | ✓ |   |
| Ne pas passer dans le jardin des maisons   | ✓ |   |

Projet d'interconnexion électrique golfe de Gascogne Contournement terrestre du canyon de Capbreton  
Atelier #2 le 10 décembre 2020 [100% digital]

|  | ELEMENTS           | EFFETS  | REDUCTION  |
|--|--------------------|---|--|
| Principaux effets et mesures d'atténuation | ACTIVITES HUMAINES | Gênes pour les activités (commerces, loisirs, tourisme)   | Maintien d'un accès provisoire aux commerces : balisage, signalétique etc.                 |
|  | CIRCULATION        | Gêne à la circulation pendant la phase de travaux > axe très utilisé avec beaucoup d'obstacles (réseaux et croisements de rues) | Alternats pendant la phase travaux<br>Pas de travaux en période de circulation dense (été) |

Interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne  
Contournement du Gouf de Capbreton - Compte-Rendu de l'atelier du 10 décembre 2020

**Rte LIAISON SOUTERRAINE**

| Principes atelier#1  | Tronçon « BD Loucheur / golf » |  |
|--|--------------------------------|--|
| Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg) | ✓                              |  |
| Ménager / préserver les zones naturelles   | ✓                              |  |
| Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)              | ✓                              |  |
| Eviter de couper les arbres remarquables   | ✓                              | Garantir pas d'abattage d'arbres (la mairie aura son mot à dire) mais pas de zones naturelles sur ce tracé |
| Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année  | O                              |  |
| Eviter les zones humides   | ✓                              |  |
| Eviter les centres bourgs  | ✓                              | Hors commerce  |
| Privilégier les grands axes circulants   | ✓                              | Beaucoup moins de circulation et plus étroit   |
| Privilégier l'accotements des routes   | ✓                              | Pas vraiment des trottoirs   |
| Ne pas passer dans le jardin des maisons   | ✓                              | Attention rue étroite  |

|  | ELEMENTS           | EFFETS  | REDUCTION  |
|--|--------------------|---|--|
| Principaux effets et mesures d'atténuation | ACTIVITES HUMAINES | Gênes pour les activités (commerces, loisirs, tourisme)   | Accès aux écoles (privilégier les vacances scolaires hors été) - régulation avec les horaires des écoles<br>Respect des recommandations du gestionnaire du golf : utilisation des roughs et remise en état   |
|  | CIRCULATION        | Gêne à la circulation pendant la phase de travaux   | Alternats pendant la phase travaux<br>Rues étroites = passage au milieu des rues - aborder le sujet avec les riverains<br>Bd Loucheur - permet de courtes déviations - facilités<br>Possibilités d'aménagements et de voies douces pour ce tracé<br>=> voir avec les municipalités |
|  | HUMAIN             | Gêne travaux pour les habitants à l'année (bruit, vibrations) et questionnement sur le champ magnétique | Respect des horaires de chantier (cf. Arrêtés Préfectoraux)<br>Problématique des vibrations > étude sur la qualité de sols (zone construite sur du sable)<br>Champ magnétique : information et pédagogie auprès des riverains  |

**Rte LIAISON SOUTERRAINE**

| Principes atelier#1  | Tronçon « ZAC Les 2 Pins / Av. Pierre Benoit » |  |
|--|--|--|
| Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg) | ✓  |  |
| Ménager / préserver les zones naturelles   | ✓  | N'y passe pas  |
| Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)              | ✓  |  |
| Eviter de couper les arbres remarquables   | ✓  |  |
| Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année  | O  |  |
| Eviter les zones humides   | ✓  |  |
| Eviter les centres bourgs  | ✓  | Pas de commerces, pour zone des deux pins - accessible   |
| Privilégier les grands axes circulants   | ✓  | Deux options au Nord<br>Étroit pour Avenue de la Bécasse |
| Privilégier l'accotements des routes   | ✓  |  |
| Ne pas passer dans le jardin des maisons   | ✓  |  |

Projet d'interconnexion électrique golfe de Gascogne Contournement terrestre du canyon de Capbreton  
Atelier #2 le 10 décembre 2020 [100% digital]

Interconnexion électrique France-Espagne par le Golfe de Gascogne  
Contournement du Gouf de Capbreton - Compte-Rendu de l'atelier du 10 décembre 2020

|  | ELEMENTS           | EFFETS  | REDUCTION  |
|--|--------------------|---|--|
| Principaux effets et mesures d'atténuation | ACTIVITES HUMAINES | Gênes pour les activités (commerces, loisirs, tourisme) | Toujours laisser un accès à la ZAC des deux Pins   |
|  | CIRCULATION        | Gêne à la circulation pendant la phase de travaux       | Beaucoup de circulation > alternats pendant la phase travaux<br>Si fermeture du pont = contraintes, beaucoup de circulation depuis l'autoroute |
|  | MILIEU PHYSIQUE    | Remontée de nappes phréatiques                          | Choix de la période de travaux appropriée (ni l'été, ni l'hiver)   |

**Rte** **LIAISON SOUTERRAINE**

| Principes atelier#1  | Tronçon « Zac des 2 Pins / Soorts »                |
|--|--|
| Utiliser les infrastructures existantes et passées (cf. ancienne voie ferrée de Labenne à Seignosse-bourg) | ✓  |
| Ménager / préserver les zones naturelles   | ✓  |
| Ne pas être un frein pour les futurs projets d'aménagements (« Ne pas hypothéquer l'avenir »)              | ✓  |
| Eviter de couper les arbres remarquables   | ✓  |
| Eloigner le chantier d'atterrage des habitations occupées à l'année  | O  |
| Eviter les zones humides   | ✓  |
| Eviter les centres bourgs  | ✗ Proche centre Soorts                             |
| Privilégier les grands axes circulants   | ✓ Av. Bécasse - très passante et refaite récemment |
| Privilégier l'accotements des routes   | ✓  |
| Ne pas passer dans le jardin des maisons   | ✓  |

Projet d'interconnexion électrique golfe de Gascogne Contournement terrestre du canyon de Capbreton  
Atelier #2 le 10 décembre 2020 [100% digital]

|  | ELEMENTS           | EFFETS   | REDUCTION   |
|--|--------------------|--|---|
| Principaux effets et mesures d'atténuation | ACTIVITES HUMAINES | Gênes pour les activités (commerces, loisirs, tourisme)                  | Toujours laisser un accès à la ZAC des deux Pins  |
|  | HUMAIN             | Gêne des travaux pour les habitants à l'année (rue de <u>Lasbarres</u> ) | Respect des horaires de chantier (cf. Arrêtés Préfectoraux)<br>Problématique des vibrations > étude sur la qualité de sols (zone construite sur du sable)<br>Attention aux dégâts sur les maisons environnantes |
|  | CIRCULATION        | Gêne à la circulation pendant la phase de travaux                        | Beaucoup de circulation > alternats pendant la phase travaux<br>Si fermeture du pont = contraintes, beaucoup de circulation depuis l'autoroute  |
|  | MILIEU PHYSIQUE    | Remontée de nappes phréatiques   | Choix de la période de travaux appropriée (ni l'été, ni l'hiver)  |

L'équipe RTE remercie une nouvelle fois les participants pour la qualité et la richesse des échanges tout au long du temps contributif. Il rappelle que le public peut continuer à s'informer et à participer via le site internet du projet.

**>>>>> Prochain rendez-vous : le jeudi 14 janvier pour la réunion de clôture**

#### **IV. LES TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS**

---

##### *Echanges avec les participants – A propos du premier temps de présentation*

*Question depuis Zoom : Bonsoir à tous, Jean-Pierre FRENOT, je suis le responsable d'une association de riverains sur Seignosse Océan. Ma première question concernera une visite d'identification effectuée avec des personnes de la municipalité de Seignosse sur la zone des Casernes. C'est une zone que nous privilégions. Je voudrais savoir quels étaient les résultats de cette visite sur place puisque vous avez parlé d'enjeux écologiques sur cette zone. Qu'avez-vous vu lors de cette visite aux Casernes ?*

Réponse RTE : Nous avons envoyé notre écologue pour identifier les secteurs à enjeux écologiques comme le précisait Etienne Serres dans la première partie. Quelques espèces protégées ont été identifiées notamment le Lis de mer. Il a délimité des zones sur lesquelles il ne fallait pas que nous intervenions et d'autres sur lesquelles il n'y avait pas d'enjeux et où nous pourrions intervenir. L'objectif de cette visite était de recouper ces informations avec les données de la commune qui nous avait précisé la présence de l'ancienne pisciculture qui se situe sur des terrains qui appartiennent à la commune. C'était donc l'occasion de faire le point sur les différents sites d'atterrissage que nous avons envisagés. Dans le temps contributif à suivre, nous ferons un zoom sur 3 secteurs potentiels : le parking à vélo, l'ancienne pisciculture et une zone accolée au parking principal de la plage des Casernes.

*Question depuis Zoom : Bonsoir à tous. Je suis désolé je n'ai pas pu assister au premier atelier. J'habite aux Bourdaines et j'ai vu que des forages avaient été effectués juste à côté de ma maison. Essayez-vous de passer en dehors des zones où il y a des maisons (je m'en doute) c'est pour ça que la proposition des Casernes me semble intéressante mais au cas où vous auriez à passer à proximité des maisons, quels sont les effets sur la santé d'une ligne haute tension ? Je connais des personnes à Toulouse qui sont installés sous une ligne haute tension avec des bourdonnements permanents et je ne sais pas ce qu'il en est avec des lignes souterraines.*

Réponse RTE : Tout d'abord par rapport aux sondages qui ont été faits au niveau du parking des Bourdaines, ils ont été effectués sans à priori sur le tracé qui serait retenu. Nous avons fait le choix du forage aux Bourdaines très en amont avant de démarrer la concertation. Donc le fait qu'on ait choisi les Bourdaines pour les études ne signifie pas que nous passerons aux Bourdaines. Sur les effets d'une liaison souterraine : concernant la question du champ électrique de la liaison, les lignes aériennes émettent un champ électrique, un câble souterrain n'émet pas de

champ électrique parce que la partie conductrice du câble est entourée d'un écran métallique.

Concernant le champ magnétique de la liaison : pour vous donner plusieurs ordres de grandeur :

- La limite sanitaire liée à la recommandation Européenne est de 40000 microtesla ;
- Le champ magnétique terrestre est de 50 microtesla ;
- L'engagement pris pour la liaison France-Espagne Perpignan-Figueras était de ne pas dépasser 150 microtesla c'est-à-dire 3 fois la valeur du champ magnétique de la terre à comparer aux 40000 microtesla de la recommandation Européenne.

Une précision pour le positionnement des forages, l'objectif que l'on avait était de relever un profil géologique de la côte littorale et nous avons le souci d'aligner 3 forages : un en mer, un sur la plage et un sur le parking. Cela nous permet d'avoir un profil géologique de la zone du littoral et d'après nos experts géologues, le fait de le faire au Penon ou aux Bourdaines est équivalent. Donc nous avons une donnée qui est représentative de toute la côte au nord du canyon de Capbreton. Pour des questions d'accès nous avons demandé à nos prestataires un alignement à la plage des Bourdaines.

*Question depuis Zoom : Bonsoir. Pouvez-vous me préciser dans la première mouture du projet lorsqu'il fallait faire un forage orienté sous le canyon, il y avait une plateforme au Nord et une plateforme au Sud. Pouvez-vous m'indiquer les surfaces de ces plateformes ? A quel niveau étaient-elles prévues ? Quelle est la capacité de longueur maximum des câbles en forage dirigé ?*

Réponse RTE : Ce qui était prévu ce sont des plateformes qui font une cinquantaine de mètres carré qui auraient permis la réalisation d'un tel forage. Elles étaient prévues dans l'axe de l'entrée du port à 1,5 kilomètres de la côte (1 mile nautique) autant que possible au bord des falaises du Gouf. Toutes les opportunités de passage du gouf qui ont été étudiées puis écartées figurent dans le complément au dossier de la concertation en ligne sur le site internet. Dès lors que l'on arrive à 1700 mètres de longueur de forage, on atteint les limites techniques.

*Question depuis Zoom : Quelle est la distance entre le parking des Estagnots et le parking des Océanides à Capbreton ?*

Réponse RTE : Plusieurs kilomètres. C'est plus que les limites techniques pour la réalisation d'un forage dirigé.

### Echanges avec les participants – A la fin de l'atelier

*Intervention depuis Zoom : En ce qui concerne Seignosse, il est évident qu'un atterrissage aux Casernes serait la meilleure solution. Pour plusieurs raisons, c'est une solution sage parce que c'est une solution qui privilégie de manière complète les zones urbanisées et on utilise les voies existantes (D79). Pour nous les Casernes sont une solution qui nous semble évidente. L'association Seignosse Océan souhaite que ce soit la solution privilégiée.*

*Intervention depuis Zoom : Je vais dans le même sens que M. FRENOT, j'ai le sentiment que la solution des Casernes où il n'y a pas d'habitations est la solution que tous les habitants de Seignosse Océan souhaitent voir mettre en place même si au niveau du coût ça peut être un peu plus important.*

*Intervention depuis Zoom : Au début de la réunion, il y avait Julien Juan de la mairie de Seignosse donc la mairie était représentée ce soir. Moi-même j'habite à côté du parking de l'Agréou et je soutiens l'atterrissage aux Casernes puisque c'est le seul endroit à Seignosse qui permet d'épargner les gens qui ont choisi de vivre à l'année sur le littoral et il y a une possibilité sans atteinte écologique pour cet atterrissage.*

### Echanges avec les participants - Permanence téléphonique

**Du lundi 14 décembre au mercredi 16 décembre de 9h à 17h**

- Participation : **3 appels**
- Thèmes abordés :
  - o Le fuseau proposé pour un atterrissage aux Casernes et le milieu naturel
  - o Les travaux d'atterrissage (durée, surface nécessaire, servitudes etc.)
  - o Le tracé des liaisons souterraines et leurs contraintes

### Echanges avec les participants - Permanence digitale

**Le mardi 15 décembre de 9h à 11h sur Zoom**

- Mobilisation : rappel invitation et connexion à l'outil informatique la veille
- Participation : **3 participants**
- Thèmes abordés :
  - o Emprise du chantier d'atterrissage
  - o Servitude de 7 mètres (2 m de part et d'autre de l'ouvrage)
  - o Arbres le long de la liaison : à ce stade du projet, RTE ne peut garantir qu'il n'y aura pas d'abattage ponctuel d'arbres mais l'objectif dans la recherche ultérieure du tracé de détail est de les éviter

### Echanges avec les participants - Permanence physique

**Le mercredi 16 décembre de 9h à 12h à la mairie de Seignosse**

- Participation : **12 personnes**
- Thèmes abordés :
  - o Prise d'information générale sur le projet
  - o Solution d'atterrissage aux Casernes (dont impact environnemental)
  - o Effets sur la santé des champs magnétiques générés par la liaison souterraine